

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER

GRANOTES

N° 164
SEPT./DEC. 2024

DOSSIER

LA RENTRÉE 2024

SERVICE PUBLIC

UN FUTUR CRÉMATORIUM

BILAN DE SAISON

LES CHIFFRES CLÉS 2024

ENVIRONNEMENT

40 ANS DU MAS LARRIEU

AMÉNAGEMENT

REUT, PREMIER PROJET
NATIONAL DE FRANCE





Argelès-sur-Mer Une ville pour tous

Édito



ZAPPING p 04

Ils sont passés par Argelès-sur-Mer cet été !
Les Médiévales.
Festa Major.

BILAN DE SAISON TOURISTIQUE p 08

Les chiffres clés du tourisme.

VIE LOCALE p 10

Revitaliser le centre-ville.
Réunions de secteurs.
Accueil des nouveaux Argelésiens.
Argelès-sur-Mer, ville aidante Alzheimer.

ENVIRONNEMENT p 12

40 ans de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu.

RENTRÉE SCOLAIRE p 16

Deux nouvelles enseignantes.
Paroles d'enfants.
Les agents municipaux à l'école.
Des nouveautés à venir dans les cantines.
Alimentation durable.

SÉCURITÉ p 22

50 ans de la Police municipale.

SERVICE PUBLIC p 24

Un futur crématorium à Argelès-sur-Mer.

AMÉNAGEMENT p 26

Une Zone d'Aménagement Concerté à vocation d'habitat.
Point sur les travaux dans vos quartiers.
REUT : Premier projet national de France.
ZAC Camp del Caball : votre avis compte !

ATTRACTIVITÉ p 30

Hébergement des travailleurs saisonniers.
Du nouveau dans le commerce.

CULTURE p 34

Une ville bouillonnante de propositions culturelles.
L'école municipale de musique, une vitalité grandissante.

FOCUS p 39

Christophe Rhedon, un MOF pâtissier d'excellence.

Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

Après un été marqué par trois scrutins électoraux et les émotions suscitées par les Jeux Olympiques et Paralympiques, nous voilà rentrés collectivement dans une nouvelle année scolaire. Les souvenirs de cette saison estivale restent gravés dans nos mémoires grâce à l'engagement sans faille de tous.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à l'organisation des événements qui ont rythmé notre été.

Le 02 septembre dernier, les petits Argelésiens ont repris le chemin de l'école pour leur rentrée scolaire. Aux côtés de Maguie Pujadas, mon Adjointe déléguée aux écoles, j'ai eu le plaisir d'accueillir les enfants, de partager avec eux ce moment si important et d'aller par la suite, à leur rencontre dans chacune de leur classe.

L'école de la République joue un rôle fondamental en offrant à chacun un accès au savoir et en promouvant l'égalité des chances. Lieu d'apprentissage mais aussi espace où nos enfants grandissent ensemble, l'école permet d'apprendre à vivre en société et à s'ouvrir au monde dans le respect des autres.

Nous devons collectivement tout faire pour préserver ces missions de notre école.

Je souhaite donc à nos écoliers, collégiens et lycéens de tirer le meilleur de cette nouvelle année scolaire,

qu'elle soit pour eux une source de réussites, d'épanouissement personnel et de nombreuses découvertes enrichissantes !

Merci aux parents d'élèves, aux enseignants et au personnel communal de nos écoles, pour leur engagement et leur soutien essentiels pour accompagner la réussite de nos enfants.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce nouveau Granotes, Argelès-sur-Mer poursuit son développement et son dynamisme avec l'implantation d'une nouvelle Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à vocation d'habitat pour accueillir les familles argelésiennes et une autre à vocation économique pour soutenir l'économie locale ainsi qu'un futur crématorium. Cela bouge aussi côté commerces dans notre commune.

Notre «Bien vivre ensemble», c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Je le rappelle lors de nos réunions de quartier. Il est fait de tous ces petits riens qui donnent un autre visage à notre village. Je profite d'ailleurs de cet édito pour rappeler que chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement ainsi que la gestion des déchets. La bataille de la propreté concerne chaque citoyen.

Mes chers concitoyens, nos ambitions sont intactes pour Argelès-sur-Mer, notre volonté, notre passion et notre attachement à Argelès continuent de guider notre action au service de tous.

Bonne lecture !

Antoine Parra
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Directeur de publication :
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide - Anthony Schmitt - Célia Bennes
Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication :
Mairie - Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer - Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Octobre 2024
Tirage : 8 500 exemplaires
Impression : Web Service Production
66700 Argelès-sur-Mer

Zapping Ils sont passés par Argelès-sur-Mer cet été !

Des auteurs à la plage !

Cet été 2024, la ville a proposé un nouvel événement littéraire en partenariat avec le Centre Méditerranéen de Littérature et avec le soutien de l'AMF 66. Des personnalités de renom sont venues rencontrer les amoureux de la lecture, échanger avec eux et dédicacer leurs ouvrages dans un cadre idyllique. Avec pas moins de cinq dates différentes, ce nouveau rendez-vous fut une véritable réussite.



Jérôme de Verdière



Olivier Liron



François Molins



Rachel Khan



Gabrielle Halpern

Bacchus festival

Du 6 au 8 juin, le Festival Bacchus a encore une fois enchanté ses 15 000 festivaliers. Cet événement 100% épicurien, 100% circuit court a brillé par une programmation exceptionnelle (Louise Attaque, Étienne Daho, Manu Chao...) et de savoureuses découvertes culinaires. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique et de gastronomie. Nous vous donnons rendez-vous les 05, 06 et 07 juin 2025 pour une nouvelle édition.



Étienne Daho



Hervé



Charlotte Cardin



Morgan Nagoya



Laura Laffon



Pierre de Maere,



Olivia Ruiz



Louise Attaque



Manu Chao



Sound og legend



Djibril Cissé



Le conte de Bouderbala



Laurent Wolf

GreeNation festival

L'ambiance était au rendez-vous avec le festival électro et éco-responsable : GreeNation. Fondé par Morgan Nagoya, le festival a fait vibrer des milliers de spectateurs lors de deux dates exceptionnelles et plus de 10 DJ's nationaux et internationaux. Mais au-delà des concerts électro, l'éco-village a permis aux festivaliers de rencontrer et d'échanger avec des associations locales engagées dans le développement durable et l'éducation à l'environnement afin de comprendre les enjeux environnementaux actuels.



Magic System

Boney M

Magic System



Boney M

Le concert de Magic System et Boney M a attiré cet été 22 000 personnes, marquant un véritable temps fort de la saison. Le public a chanté et dansé au son des tubes incontournables, dans une ambiance survoltée. Ce rendez-vous musical exceptionnel a fait vibrer la plage et restera gravé comme l'un des événements majeurs de cette année !



Zapping Les Médiévales

Une première édition réussie !
Organisées par l'association des commerçants, en partenariat avec la municipalité, les Médiévales «Authentiques» ont plongé le village dans une ambiance hors du temps. Petits et grands ont été enchantés par les musiques, les spectacles de rue, les reconstitutions historiques et les animations. Un véritable voyage dans le passé qui a conquis le public !

Bravo à Christophe Cadinot, Président de l'association des commerçants du village, son bureau et ses bénévoles.



Zapping Festa Major

Cette année encore, la Festa Major a rassemblé tout le village pour fêter nos saints patrons, Côme et Damien, dans une ambiance chaleureuse et festive aux accents catalans.

Les emblématiques Gegants ont fait une apparition remarquée, accompagnant les nombreuses animations qui ont enchanté petits et grands.

A cette occasion, ils ont été bénis par le Père Christophe et Monseigneur Justafre, représentant Monseigneur l'Évêque de Perpignan-Elne. Une tradition vivante et joyeuse qui perdure et qui soude notre communauté année après année !

Tourisme Montagne-sur-Mer

Saison 2024

Les chiffres clés du tourisme



Julie Sanz
1^{ÈRE} ADJOINTE

Affaires financières et budgétaires
Développement de l'économie touristique
Conseillère communautaire

« C'est un premier bilan que nous avons pu présenter aux professionnels du territoire, le 9 octobre dernier; notre Office Municipal de Tourisme, avec le soutien du Département, dispose désormais d'outils complémentaires pour l'observation touristique en terme de fréquentation, qu'elle soit le temps d'un séjour ou ponctuelle. Etant parfaitement consciente que la consommation n'est pas corrélée à la fréquentation, une étude économique est en cours depuis le week-end de Pâques. La «saison» n'est pas finie – les vacances de la Toussaint sont aussi une période importante – mais nous pouvons, dès à présent, avoir un aperçu de l'attractivité de notre station. Ces données quantitatives sont des outils d'aide à la décision pour les professionnels, la collectivité et les services de secours pour leur organisation de saison ».

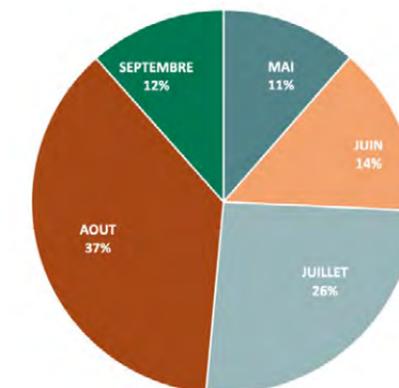
Capacité d'accueil

• La ville d'Argelès-sur-Mer compte 98 223 lits touristiques*, dont 63 338 lits professionnels

* Le lit touristique est une unité de mesure de l'offre touristique en hébergement. 1 lit représente 1 personne susceptible d'être hébergée durant une nuit dans un établissement.

• **5 656 400 nuitées** touristiques ont été commercialisées entre mai et septembre. Elles étaient au nombre de 5 251 089 en 2023. Soit une hausse de 7,7%

Répartition par mois de la fréquentation touristique



Cœur de saison (juillet et août) : +4,4% par rapport à 2023

Le pic de saison a été enregistré le week-end du 10 août 2024, avec près de 430 000 nuitées commercialisées.

Sur la période de janvier à septembre, **17% des touristes des Pyrénées-Orientales séjournent à Argelès-sur-Mer**. Cette proportion passe à 20,4% en juillet-août.

1^{ers} retours d'enquête...

L'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer a commandé cette année une enquête touristique et économique ; la précédente datant de 2013. Cette enquête a débuté en avril et s'achève fin octobre. Elle vise à améliorer la connaissance des visiteurs (profil, provenance, motivations de séjours...) qui fréquentent la commune et évaluer les retombées générées par la dépense des visiteurs (comportement d'achat, dépenses). Ce qu'elle nous apprend, dans les grandes lignes :

31% des personnes interrogées sont des primo-visiteurs

Top 3 des motivations de séjour à Argelès-sur-Mer :

1. S'évader, se dépayser
 2. Se reposer
- À la troisième place :
- en juillet et août : S'amuser, se distraire
 - en septembre : découvrir, apprendre des choses

67,41% des touristes interrogés se disent très satisfaits de leur séjour ; 31% sont plutôt satisfaits.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE Les « TOPS » Pays – Régions – Départements

Clientèle étrangère

2022 : 16,7 %
2023 : 16,9 %
2024 : 24 %



Mai-Septembre

Données sources : G2A

Clientèle régionale



Janvier-Juin



Juillet-Août

Données sources : Flux Vision Tourisme

Clientèle départementale

Janvier-Août



Juillet-Août

Données sources : Flux Vision Tourisme

Vivre ensemble Vie locale

Une convention signée pour revitaliser le centre-ville



- En juillet dernier, Thierry Bonnier, Préfet des Pyrénées-Orientales, Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer et Président de la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès et de nombreux

partenaires et financeurs ont signé la convention ORT. Les parties prenantes de la convention ORT : Etat, Région, Département des Pyrénées-Orientales, Banque des Territoires-Caisse des Dépôts, Pays

Réunions de secteurs

- Les habitants des quartiers Charlemagne, Valmy, Massane, Piémont, Taxo, Parc d'activités et centre-ville ont assisté en nombre aux réunions de secteurs, organisées cet automne. Antoine Parra, entouré de son équipe municipale et des techniciens de la Ville, leur a présenté les projets réalisés et à venir, dans de nombreux domaines : voirie, aménagement, cadre de vie, mobilité, transition écologique, solidarité... Ces réunions ont aussi été l'occasion d'échanger et de partager un moment convivial.



Argelès-sur-Mer, ville aidante Alzheimer

- En septembre dernier, France Alzheimer P.O. a remis les Trophées Villes Aidantes Alzheimer aux 24 communes du département engagées dans la démarche. Parmi elles : la Ville d'Argelès-sur-Mer, représentée par Bernadette Michalak Guimber, Conseillère municipale déléguée à l'Inclusion,

Pyrénées Méditerranée, CCACVI, Villes d'Argelès-sur-Mer, Banyuls-sur-Mer, Elne et Port-Vendres.

Opération de Revitalisation du Territoire d'ACVI ainsi que les trois villes citées précédemment.

Cette convention va permettre d'accélérer les projets de revitalisation des centres-villes de ces trois communes en associant tous les acteurs* et en facilitant l'accès aux ressources techniques et financières.

Les quatre communes vont pouvoir :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat et l'accès à la propriété ou au locatif
- Mieux maîtriser le foncier, développer des aménagements durables et encourager la renaturation en milieu urbain. Autant de projets pour une meilleure qualité de vie des habitants et des visiteurs, renforçant ainsi le dynamisme et la vitalité de notre territoire.



l'Accessibilité et aux Relations avec les usagers. Partenaire de France Alzheimer P.O. depuis 2019, notre commune soutient notamment l'accueil de jour "Le Grand platane", qui permet de stimuler les malades, tout en permettant aux aidants, d'avoir un peu de temps pour eux-mêmes.

Accueil des nouveaux Argelésiens

- Le 8 octobre dernier, près de 300 personnes nouvellement installées dans notre commune ont pris part à la réception de bienvenue, à l'invitation d'Antoine Parra et de son équipe municipale. Chacun a pu découvrir la ville, son histoire, ses traditions, ses services aux habitants, ses richesses naturelles et toute la palette d'activités désormais à leur disposition.



Forum des associations

- Le 7 septembre dernier au Bois des Pins, le Forum des Associations a donné le top départ de l'année associative. Culturelles, sportives, caritatives, patriotiques, économiques, festives... Les associations argelésiennes sont foisonnantes et offrent un vaste champ des possibles. Retrouvez-les toutes, dans le Guide des associations 2024. Pratique, il recense, par activités, toutes les associations argelésiennes et vous permettra, à coup sûr, de trouver celle qui correspond à vos envies.

Le Guide des associations est disponible en mairie et téléchargeable sur : www.ville-argelessurmer.fr



la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu à

40

ans
1984 - 2024



Stéphane Pinéda
CONSEILLER MUNICIPAL
Agriculture
Environnement

« Cela fait 40 ans déjà que la commune d'Argelès-sur-Mer gère, avec beaucoup d'attention, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du mas Larrieu ! Elle s'y attelle au quotidien, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral, le Parc naturel marin du Golfe du Lion et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes. L'objectif est d'assurer la conservation d'un patrimoine naturel devenu rare en Roussillon. Les élus de la commune ont conscience de la charge importante confiée par l'État de protéger cet espace si particulier. Bien que de taille modeste, la RNN du mas Larrieu dispose d'une large palette de paysages et d'une diversité faune et flore exceptionnelles qui lui confèrent un intérêt naturaliste indéniable.

C'est avec plaisir que nous y accueillons des centaines de milliers de personnes chaque année. Cependant, afin de préserver les milieux les plus sensibles, la gestion des circulations et la canalisation du public nécessitent des aménagements importants, comme l'indispensable "mise en défens" des habitats, notamment dunaires, via un réseau de ganivelles. La quiétude de certains lieux passe aussi par l'interdiction de leur accès aux véhicules motorisés. C'est pourquoi nous avons pour projet de fermer la piste d'accès le long du Tech, afin d'apaiser encore davantage le site. Cette fermeture sera assortie de la création d'un parking d'une quarantaine de places à l'entrée du mas Larrieu, au cours du premier trimestre 2025.

Élu(e), Argelésien(ne), vacancier, usager, éleveur, promeneur et amoureux de la nature... ensemble faisons en sorte que la nature retrouve toute sa place dans cet espace remarquable du littoral du Roussillon ! ».

Environnement

L'écologie réelle, en réponse aux défis de l'avenir

40 ans d'engagement
au service de la nature

Le 14 septembre dernier, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du mas Larrieu a célébré ses 40 ans sur la place Gambetta. Pourquoi au cœur de village ? Parce que cet anniversaire est aussi celui de l'engagement de toute la population argelésienne, depuis des décennies, pour préserver cet écrin de nature "entre ville et écume".

Créée en 1984, la RNN du mas Larrieu s'étend sur 160 hectares et compte parmi les plus beaux poumons verts de la côte sableuse catalane. Situé entre le Grau de la Riberette et le bocal du Tech, sur les territoires d'Argelès-sur-Mer et Elne, le mas Larrieu forme une vaste mosaïque de paysages. Dunes, ripisylves et cours d'eau, prairies, friches au passé agricole... cette zone préservée abrite pas moins de 58 habitats naturels différents ! Un véritable réservoir de biodiversité, riche de plus de 2 000 espèces animales et pas moins de 800 plantes différentes. La fonge n'est pas en reste non plus avec 200 champignons différents inventoriés.

Un héritage naturel à transmettre

Une biodiversité exceptionnelle, mise en exergue dès 1967 (lire encadré "dates clés") mais menacée dans les années 1970-1980. À cette époque, la "Mission Racine" encourageait la dynamisation du secteur touristique sur le littoral du Languedoc-Roussillon. Le secteur du mas Larrieu attirait alors les convoitises de promoteurs immobiliers... Finalement, en 1981, les élus d'Argelès-sur-Mer et d'Elne préférèrent agir pour la préservation de ce patrimoine naturel, appuyant le projet de "réserve naturelle". De son côté, le Conservatoire du Littoral acheta 51 ha de terrains menacés d'urbanisation. Le secteur du mas Larrieu est officiellement déclaré "Réserve Naturelle", le 17 juillet 1984. Depuis



lors, elle est gérée avec soin par la municipalité d'Argelès-sur-Mer, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes. 40 années de gestion, de suivi naturaliste, de surveillance, d'animation et de sensibilisation du public, scolaire ou familial... avec pour objectif : la protection de ce magnifique et fragile écrin de nature, au bénéfice des générations actuelles et futures.

La "Réserve" en actions

L'action menée s'articule autour de trois grandes missions :

- Protéger. Afin de préserver notre patrimoine naturel des atteintes extérieures, la RNN du mas Larrieu fait l'objet d'une réglementation instituée par décret ministériel et dispose d'une police de l'environnement habilitée à sanctionner les contrevenants. Il y est, par exemple, interdit de camper, de cueillir les fleurs, de faire

du feu... A chaque entrée de la réserve, sont affichées les règles de bonne conduite à tenir pour ne pas porter atteinte aux écosystèmes du site.

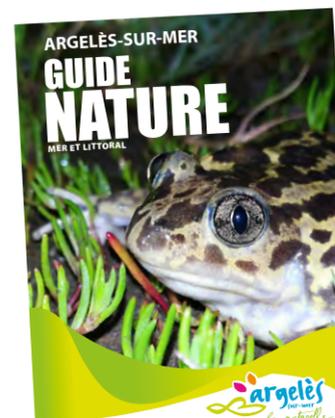
- Gérer. Cela consiste à intervenir, quand nécessaire, pour préserver ou restaurer le site. C'est aménager des sentiers balisés afin de canaliser le public, très nombreux, surtout l'été, pour éviter le piétinement des milieux fragiles et le dérangement des espèces. C'est : agir pour endiguer la progression des exotiques à caractère envahissant (ex : arrachage manuel du figuier de Barbarie dans la dune) ou encore éviter un embroussaillage des prairies. Deux éleveurs participent à conserver ces milieux ouverts en y faisant paître, l'un, ses chevaux, l'autre, son troupeau de vaches de la race Casta. Gérer, c'est aussi laisser la nature évoluer spontanément, comme par exemple sur les berges du Tech ou sur les massifs dunaires...



- Faire découvrir. Il s'agit de permettre au public, le plus large possible, de mieux connaître et comprendre la nature et ses fonctionnements, afin que chacun se l'approprié et la protège à son tour. Chaque semaine, d'avril à octobre, la Ville d'Argelès-sur-

Mer propose des visites guidées gratuites et ouvertes à tous pour faire découvrir ce site naturel du littoral roussillonnais. Et tout au long de l'année, les agents du service "espaces naturels" emmènent les écoliers et leurs enseignants à la rencontre de la biodiversité locale.

Un "Guide Nature" pour comprendre et connaître



Nature", en partenariat avec le Parc naturel marin du Golfe du Lion. Un premier tome dédié à la découverte de la mer et du littoral ! 27 milieux naturels différents et 292 espèces vous y sont présentés à travers des descriptions, photos et anecdotes. Édité en tirage limité, le Guide Nature est disponible gratuitement (dans la limite des stocks disponibles) à l'accueil du parc municipal de Valmy et à la Casa de l'Albera. Il est aussi disponible gratuitement en version numérique sur le site de la ville : www.ville-argelessurmer.fr

Convaincue que plus on connaît son environnement, plus on l'aime et plus on a envie d'en prendre soin, la municipalité d'Argelès-sur-Mer vient de publier un "Guide

N'hésitez pas à le télécharger sur votre smartphone ! Il vous accompagnera lors de vos balades.



Mercredi 11 décembre
Randonnée découverte des Albères
Dénivelé: 250 + - A partir de 8 ans

À l'occasion de la journée mondiale de la montagne, chaussez-vous et suivez Ludovic pour une randonnée familiale ! Il vous guidera à travers le massif des Albères, en direction de la Chapelle Saint Laurent. En chemin, il vous dévoilera toutes les richesses patrimoniales des Albères.
Rendez-vous à 9h sur le parking de Valmy (retour vers 12h30)

Dates clés

1967 : À la demande du scientifique Georges Petit, directeur du Laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer, le Conseil supérieur de protection de la nature déclare le secteur du mas Larrieu "zone de protection biologique". Il est l'un des premiers territoires à bénéficier de cette reconnaissance.

Années 1970 : Les Argelésiens manifestent leur désaccord avec le projet de la Société d'études et d'aménagement des Pyrénées-Orientales (lire encadré "Le saviez-vous ?")

Janvier 1981 : Les communes d'Argelès-sur-Mer et d'Elne émettent un avis favorable au projet de "réserve naturelle". Dans le même temps, le Conservatoire du Littoral préempte les terrains menacés par les projets immobiliers (53 hectares). Aujourd'hui, il possède 117 ha de la réserve.

1982 : L'enquête publique portant sur le L'enquête publique portant sur le projet de réserve naturelle, initiée par la Préfecture des Pyrénées-Orientales, recueille un avis favorable.

17 juillet 1984 : le site du mas Larrieu est officiellement déclaré "réserve naturelle nationale". Le 8 novembre de la même année, la Ville d'Argelès-sur-Mer en devient le gestionnaire principal.

Le saviez-vous ?

Dans les années 1960-70, le mas Larrieu, comme de nombreuses zones littorales du Languedoc-Roussillon, était l'objet de convoitises de promoteurs immobiliers. À cette époque, la mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, dite "Mission Racine" commençait à redessiner le littoral, de la petite Camargue à la côte catalane, pour dynamiser le tourisme balnéaire. Dans ce contexte, la SEMETA (Société d'études et d'aménagement des Pyrénées-Orientales) avait proposé de créer sur le site du mas Larrieu un village-vacances naturiste, comprenant : campings, hôtels, port, golf de bord de mer...

Rentrée scolaire 2024/2025



**Notre priorité :
la réussite éducative
de vos enfants !**



Maguie PUJADAS ROCA

ADJOINTE AU MAIRE

Déléguée aux Affaires Scolaires et à la
Solidarité Sociale

« La Ville s'implique pour accompagner les écoliers de nos cinq écoles maternelles et élémentaires. Nos objectifs : favoriser leur épanouissement et leur permettre de faire leur apprentissage dans un environnement agréable et sécurisant. Nous avons mis à profit l'été, pour effectuer les travaux d'entretien courant des bâtiments scolaires et réaliser les petites améliorations demandées par les enseignants.

Au-delà de ces travaux, nous nous engageons aussi directement, aux côtés des familles et des enseignants, pour favoriser la réussite scolaire des enfants. Cet engagement se traduit par le financement des fournitures scolaires, transmises aux élèves par les enseignants, à la rentrée ; par l'organisation d'une aide aux devoirs, prise en charge par la ville à hauteur de 50%, dans nos deux écoles élémentaires ; par la mise à disposition de nombreux agents municipaux pour accompagner le quotidien de vos enfants et leur offrir des temps dédiés au sport ou à la musique ; par l'achat régulier de nouveaux matériels pédagogiques (tableaux blancs interactifs, classe mobile*...) ; etc.

Nos actions sont multiples et nous agissons, tout au long de l'année, aux côtés des enseignants, dans le cadre des compétences de la ville, pour offrir les meilleures conditions d'accueil des élèves, dans le meilleur environnement possible, pour le meilleur enseignement possible ».

* Une classe mobile est un meuble à roulettes qui contient le matériel informatique nécessaire pour une salle de classe.

Pour vos enfants

La ville œuvre pour assurer les meilleures conditions de vie et d'apprentissage aux écoliers



Rentrée scolaire 2024/2025

À l'école, au collège, au lycée... plus de 2 700 élèves, au total, ont fait leur rentrée dans les établissements scolaires d'Argelès-sur-Mer, le 2 septembre dernier. Après avoir souhaité une bonne rentrée aux jeunes collégiens, Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer, est allé à la rencontre des enfants, parents d'élèves et équipes éducatives des écoles primaires, accompagné de son adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, Maguie Pujadas Roca. 783 écoliers et 35 enseignants ont repris possession des classes des cinq écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Deux nouvelles enseignantes à l'école Herriot : Cécile Tonnelier, directrice et Gaëlle Cuvillier, enseignante

Cécile Tonnelier (à droite sur la photo) nous arrive du département de l'Eure où elle était directrice d'école élémentaire. « Avant cela j'avais déjà fait un an de direction d'école maternelle », précise-t-elle. Mme Tonnelier retrouve ainsi son mari, établi professionnellement depuis un an à Argelès-sur-Mer. Elle succède à Élodie Neve à la direction de l'école Herriot, cette dernière ayant souhaité se consacrer pleinement à son métier d'enseignante, toujours à



Herriot. Gaëlle Cuvillier (à gauche sur la photo) a également effectué sa 1^{ère} rentrée à l'école Herriot. Argelésienne depuis trois ans, elle

enseignait précédemment dans une école maternelle de Perpignan Nord.

Ce que la Ville investit pour vos enfants toute l'année !

La municipalité d'Argelès-sur-Mer met un point d'honneur à ce que les enfants bénéficient de tout ce dont ils ont besoin pour leur scolarité et leur réussite. Voici un récapitulatif non exhaustif de la participation financière de la Ville en faveur des écoliers et de leur famille :

- Une enveloppe de **1 500 euros par classe** pour les fournitures scolaires des enfants ;
- **Remboursement des toutes les licences USEP** pour que chaque enfant puisse avoir accès aux activités sportives ;

- **Prise en charge du salaire des professeurs pour l'Aide aux devoirs** mise en place à l'initiative de la Ville dans les écoles Curie-Pasteur et Molière ;

- **Participation de 200 euros** par classe pour les déplacements en bus (sorties scolaires) ;

- **Participation aux activités de l'école** : spectacle et goûter de Noël, Carnaval, classe verte ou de neige (sur projet éducatif et devis prévisionnel) ... ;

- **Achat et la maintenance de TBI** (tableau blanc interactif) et de "classes mobiles" ;

- **Achat de calculatrices pour les élèves de CM2** avant leur entrée au collège ;

- Les **salaires des agents municipaux qui interviennent dans les écoles** (lire ci-après) ;

Paroles d'enfants



Ilaya (2 ans et 8 mois)

« C'est ma première rentrée ! J'étais trop pressée de venir à l'école. Je suis contente ».



Luna (7 ans)

« Cette année, je suis en CE1. J'aime bien l'école alors je suis contente que ce soit la rentrée. Les matières que je préfère sont les maths et la lecture, mais j'aime bien les autres aussi ».



Sasha (10 ans)

« Cette année, je rentre en CM2. L'école, j'aime et j'aime pas ; ça dépend de si je m'amuse ou je m'ennuie. Quand on travaille l'orthographe, la conjugaison et les maths, par exemple, j'aime bien ».

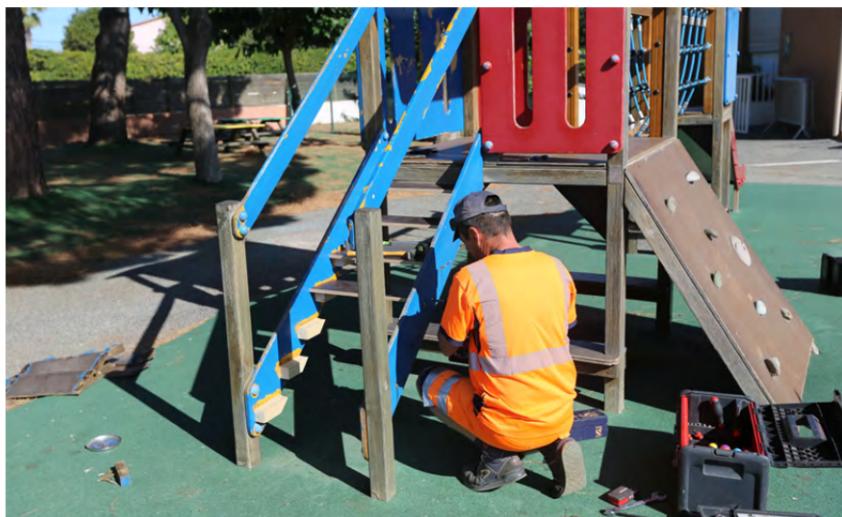


Les effectifs de la rentrée 2024/2025

- École maternelle Herriot : 88 élèves (4 classes, dont une classe bilingue)
- École maternelle La Granotera : 105 élèves (5 classes, dont deux classes bilingues)
- École maternelle Les Tamaris : 57 élèves (3 classes)
- École élémentaire Curie-Pasteur : 357 élèves (16 classes, dont six classes bilingues et une Unité localisée pour l'inclusion scolaire - Ulis)
- École élémentaire Molière : 176 élèves (7 classes)

Les agents municipaux à l'école

Les vacances estivales ont été l'occasion, pour les services municipaux, de réaliser une multitude de travaux d'amélioration et d'entretien des écoles. Pendant les vacances comme tout au long de l'année scolaire, la Ville d'Argelès-sur-Mer met tout en œuvre.



Travaux et ouverture de classe

La Ville d'Argelès-sur-Mer profite des différentes vacances scolaires pour réaliser de nombreux "petits" travaux pour améliorer le confort des usagers des écoles (élèves, enseignants, agents municipaux...). À noter qu'une nouvelle salle de classe a été aménagée à l'école Curie-Pasteur, où une classe supplémentaire a été ouverte, cette année, par l'Inspection académique. De nombreux autres aménagements ont été entrepris, cet été, ainsi que les réparations identifiées, avant l'été, avec le personnel enseignant. Ainsi les agents municipaux ont repeint des classes, créé et installé des casiers, des étagères et autres meubles de rangement. Ils ont aussi réparé des jeux extérieurs, des bancs, des stores... et rénové les avancées de toit de l'école de la Granotera. Dans les écoles Herriot et Curie-Pasteur, où un système de chauffage par climatisation réversible a été installé l'an dernier, les anciens radiateurs en fonte et leurs tuyaux d'alimentation sont progressivement démontés. Les travaux d'entretien ne s'arrêtent pas avec la rentrée des classes. La Ville d'Argelès-sur-Mer dispose de deux agents dédiés à l'entretien des écoles, tout au long de l'année.

Chaque jour et tout au long de l'année, de nombreux agents municipaux s'impliquent, aux côtés des enseignant(e)s, pour assurer le bien-être et l'épanouissement de vos enfants

13 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

Alors que l'État impose un ATSEM par école maternelle, la municipalité d'Argelès-sur-Mer a fait le choix de mettre à disposition un(e) ATSEM par classe !

3 Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) interviennent dans les écoles élémentaires Curie-Pasteur et Molière (3h par semaine par classe). Ils permettent à vos enfants de s'initier à de nombreuses disciplines sportives.

2 intervenants en musique proposent des activités musicales dans les cinq écoles de la ville (à raison d'une heure par classe en moyenne). Il s'agit de permettre à vos enfants de développer une culture musicale et d'aiguiser leur créativité.

20 agents d'entretien assurent la propreté des cinq écoles de la ville, la cantine (mise en place, surveillance, service, plonge...), la surveillance des récréations...

2 agents d'entretien "technique" des écoles

Christophe Vairai et Julien Issarni, Agents d'entretien "technique" des écoles

Toute l'année, du lundi au vendredi, de 6h00 à 13h00, Christophe Vairai et Julien Issarni sont à pied d'œuvre dans nos cinq écoles primaires pour réaliser tous les petits travaux nécessaires à leur bon fonctionnement. Chaque journée débute par le nettoyage des cours, afin d'accueillir les élèves dans un lieu propre et sécuritaire. Puis, ces bricoleurs polyvalents s'affairent à réparer ce que leur a signalé le personnel des écoles (ex : changer une chasse d'eau, réparer un tabouret...) ou réaliser des travaux d'amélioration. Le tout, en prenant soin de ne pas perturber le temps scolaire.

Des nouveautés à venir dans les cantines

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition alimentaire et d'amélioration de la qualité de vie, la municipalité d'Argelès-sur-Mer débutera les travaux de création d'une cuisine centrale, en 2024/2025. Celle-ci sera aménagée sur un terrain attenant aux écoles Curie-Pasteur et Herriot (derrière le stade du Marasquer). « Lorsqu'elle sera en

fonctionnement, nous pourrons servir à nos enfants des repas cuisinés, sur place, avec des produits frais et locaux et non transportés par camion, sous barquettes plastiques, depuis leur lieu de production », apprécie Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer. La cuisine centrale sera, en effet, alimentée en produits issus de l'agriculture biologique, frais,

de saison et prioritairement locaux. La municipalité a d'ores et déjà pris contact avec les agriculteurs argelésiens et des environs. À l'étage de cette cuisine centrale, sera créée une nouvelle cantine pour l'école Herriot. Car en plus d'agir en faveur de la qualité de l'alimentation proposée aux écoliers, la municipalité entend également améliorer la qualité du temps de repas des écoliers, qui doit aussi être un temps de détente. Les espaces de restauration des écoles Granotera et Tamaris vont ainsi être réaménagés pour offrir une ambiance apaisée et conviviale. En projet aussi pour cette année scolaire : la transformation en self-service et l'amélioration acoustique de la cantine de l'école Curie-Pasteur !

La construction d'un restaurant scolaire à l'école Molière est prévue dans un second temps.



Alimentation durable

2025, année de l'alimentation durable !



La municipalité souhaite impulser une nouvelle dynamique en faveur de la qualité alimentaire pour tous. En lien avec le lancement de la construction de la cuisine centrale et du réaménagement des cantines scolaires des écoles Curie-Pasteur, Granotera et Tamaris, l'équipe municipale a donc décidé de faire de 2025, l'année de l'alimentation durable. De nombreuses actions seront menées pour sensibiliser l'ensemble des Argelésiens aux enjeux d'une alimentation plus durable et locale.

Par exemple : les écoliers seront invités à découvrir les exploitations agricoles locales, des challenges scolaires seront proposés, des

animations ouvertes à tous aborderont les questions du "mieux manger"...

Le festival d'art urbain Urb'Art (du 23 mai au 1er juin 2025), la 22ème foire des producteurs et éleveurs dans les Albères (au printemps) et bien d'autres événements organisés par la Ville feront également la part belle à la thématique de l'alimentation durable.

Les biodéchets, on les composte dès la maternelle !

S'engager en faveur de l'alimentation durable, c'est aussi faire émerger des pratiques plus respectueuses des personnes et des écosystèmes. Le compostage des restes de cuisine et débris végétaux est l'une d'elles. C'est aussi un bon moyen de prendre conscience de notre gaspillage alimentaire. C'est pourquoi la Ville



d'Argelès-sur-Mer, en partenariat avec la CC AVCI, enseigne l'art du tri et de la valorisation des biodéchets aux enfants et enseignants des écoles maternelles Tamaris et Granotera. Dans ces deux écoles, la municipalité a fait installer une plateforme de compostage destinée à recycler les restes de cantine en engrais naturel pour le potager et les espaces verts de leur école. Au cours de l'année scolaire, les parents d'élèves seront aussi sensibilisés à cette méthode de gestion des biodéchets applicable à la maison.

Sécurité

Une police de proximité pour plus de tranquillité publique

Police municipale,
un demi-siècle au service de votre sécurité

L'histoire de la police municipale d'Argelès-sur-Mer débute en 1974 avec la création d'une Brigade de Surveillance de la Plage. En cinq décennies, cette dernière s'est transformée en une police municipale moderne et dynamique, répondant aux besoins d'une ville en constante évolution.



1^{er} poste de police municipal - 1974

Un peu d'histoire

Avant 1974, la sécurité à Argelès-sur-Mer était assurée par la brigade territoriale de gendarmerie. L'été, elle bénéficiait de renforts de gendarmes mobiles, de fonctionnaires de la Brigade des mineurs et de Maîtres Nageurs Sauveteurs des CRS (Compagnies Républicaines de Sécurité). La commune, quant à elle, disposait de quatre gardes champêtres qui avaient pour missions : la gestion des marchés, la police funéraire, la surveillance des récoltes, la police de l'urbanisme et, ponctuellement, la régulation de la circulation en centre-ville.

Au début des années 1970, l'essor de l'automobile engendre de nombreuses difficultés de circulation et de stationnement. Les bouchons engendrent, eux, des incivilités...

En 1974, pour rompre cette spirale négative, Gaston Pams et son

équipe municipale prennent deux décisions majeures :

- Réorganiser et régler la circulation ainsi que le stationnement, sur l'ensemble du territoire communal
- Créer un service de police municipale ; l'un des premiers dans le département.

La brigade de surveillance de la plage

En 1974 donc, la Ville d'Argelès-sur-Mer recrute Louis-Jean Diersten, ancien brigadier-chef Maître Nageur Sauveteur de la CRS n°58 de Perpignan et chef de plage d'Argelès-sur-Mer. Il a pour mission de mettre en place et diriger ce nouveau service de police municipale, d'abord baptisé Brigade de Surveillance de la Plage. Le Poste est créé à côté de la chapelle de la plage, rue des Mimosas. Sept agents sont recrutés. Leur équipement :

une tenue complète (uniforme bleu foncé en tergal, chemise, chaussures de ville, gants blancs à crispin, képi), un sifflet, un carnet de contraventions, un carnet de poche et un stylo.

Leurs missions :

- L'hiver : assurer la sécurité des enfants et des familles aux entrées et sorties des écoles ainsi que de contrôler le stationnement en ville.
- L'été : réguler la circulation. Quotidiennement, du matin au soir, les agents font la circulation au carrefour de l'actuel rond-point de l'Arrivée. Ils interviennent aussi ponctuellement au carrefour du Tamariguer et au Racou.

La Brigade de Surveillance de la plage assure également un service de permanence, 7j/7 et 24h/24 et des patrouilles nocturnes.

Montées en compétences et nouvelles missions



Poste de police municipale - 1988

Trois ans après sa création, la Brigade de Surveillance de la Plage est rebaptisée Police Municipale (PM). Les agents sont reçus au concours et élargissent leur champ de compétences.

La PM peut alors assurer de nouvelles missions : contrôle d'occupation du domaine public, lutte contre les nuisances sonores, maintien de la tranquillité... Deux agents sont assermentés en

matière de police de l'urbanisme pour lutter contre les constructions sauvages et assurent aussi les actions liées à la police funéraire (ex : surveillance des opérations de fermeture et de scellement du cercueil). En 1982, la municipalité décide d'armer la Police Municipale et un agent devient moniteur de tir pour entraîner ses collègues au maniement des armes. La Police Municipale d'Argelès-sur-Mer se professionnalise, ses effectifs s'étoffent, ses équipements se modernisent. En 1988, la baraque de chantier, devenue trop étroite, est remplacée in situ par le Poste que nous connaissons aujourd'hui.

Une police de proximité pour plus de tranquillité publique



Aujourd'hui, la PM s'est imposée comme un acteur indispensable du maintien de l'ordre, de la salubrité et de la sécurité dans la ville. Dès son élection, l'équipe municipale s'est engagée à renforcer les effectifs de la PM, à l'année comme en saison, et à en faire une véritable police de proximité. Ainsi, dès 2020, elle a créé un poste de Police Municipale en centre-ville, en plus de celui de la plage. Elle crée également un "Pôle Ville", composé d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), pour plus de présence sur le terrain. Cette proximité renforcée avec les administrés permet de trouver plus facilement des solutions aux difficultés rencontrées (problèmes de voisinage, de salubrité, de stationnement...), par la médiation et la prévention.

Les chefs de la Police Municipale

Louis-Jean Diersten
de 1974 à 1984

René Champenois
de 1984 à 1994

Jacques Bonzom
de 1994 à 2004

Lucien Espinet
de 2004 à 2011

Lucien Nogues
de 2011 à 2015

Francis Teixidor
de 2015 à 2021

Olivier Benassis
depuis 2021

Le saviez-vous ?

La Brigade de Surveillance de la Plage a effectué ses premières patrouilles avec le corbillard du village. Pas longtemps. Ensuite elle a été équipée d'une 4L bleu ciel.



Image 3D

Service public
**Enrichir et qualifier
 l'offre de services**
**Un futur crématorium
 à Argelès-sur-Mer**

Dans les Pyrénées-Orientales, les demandes de crémation sont en constante augmentation. Afin d'améliorer l'offre de service funéraire du Sud du département, la Ville d'Argelès-sur-Mer a donc décidé de doter le territoire d'un crématorium. Pour mener à bien ce grand projet d'intérêt général, la municipalité recourt à une Délégation de Service Public (DSP). Celle-ci a été signée le 17 septembre dernier.



Créer un crématorium nécessite un large éventail de compétences spécifiques, tant en matière de construction que d'exploitation.

C'est pourquoi la municipalité d'Argelès-sur-Mer a choisi de piloter ce grand projet d'intérêt général, via une DSP. Décision

votée lors du conseil municipal du 28 septembre 2023. Après une procédure d'appel d'offres portant sur le financement, la conception, la construction et l'entretien-maintenance du futur crématorium, un groupement de trois entreprises a été retenu. Il se compose de la Société Nouvelle de Crémation (le mandataire), la Société Pompes Funèbres des Communes Occitanes et les Pompes Funèbres Vandenhoeck – Marbrerie Clermontaise.

Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer, Denis Dabrigéon (Société Nouvelle de Crémation), Manuel Sauveplane (Société Pompes Funèbres des Communes Occitanes) et Guillaume Vandenhoeck (Pompes Funèbres Vandenhoeck – Marbrerie Clermontaise) ont signé, le 18 septembre, la Délégation de Service Public (DSP) portant sur la construction et la gestion du crématorium.



**Un établissement moderne,
 pensé pour les familles**

Situé au lieu-dit Roc de la Perdiu, à côté de la caserne des sapeurs-pompiers actuellement en chantier, le crématorium offrira des services essentiels aux opérateurs funéraires du territoire et plus largement du Sud du département. Il disposera notamment d'un hall d'accueil spacieux, de deux salles de cérémonie, dont une en extérieur, d'une salle de retrouvailles, équipée pour organiser une collation après la cérémonie, d'une salle de remise de l'urne et d'un jardin du souvenir propice au recueillement. Le crématorium sera aussi doté d'un parking de

plus d'une cinquantaine de places de stationnement, dont une partie sous ombrières photovoltaïques. « À Argelès-sur-Mer, nous avons mis la famille au cœur du projet, au cœur de l'architecture, au cœur du cérémonial, avec la dualité permanente de l'ombre et de la lumière comme fil conducteur », précise Antoine Parra. Le projet prévoit notamment la possibilité de personnaliser les cérémonies via la diffusion de photos, films et/ou musiques, mais aussi, pour les proches ne pouvant être présents, d'y assister grâce à un système de lien internet sécurisé.

L'ouverture du crématorium d'Argelès-sur-Mer est prévue au second semestre 2026.

Le crématorium en chiffres

- 11 000m²** de terrain
- 560 m²** de bâtiment
- Une capacité de **1 000 crémations par an**
- 4,1 millions d'euros** d'investissement estimé, financé par le délégataire
- 30 ans** : la durée de la DSP (Délégation de Service Public)

Aménagement Une ville pour tous, un logement pour chacun

Une Zone d'Aménagement
Concerté à vocation d'habitat

La commune d'Argelès-sur-Mer souhaite créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à vocation d'habitat, entre le quartier de Charlemagne et le stade Cantona. Il s'agit, pour la collectivité, de maîtriser l'aménagement de ce secteur et d'apporter une réponse aux difficultés des familles Argelésiennes à se loger dans notre ville.



Le 17 septembre dernier, en mairie, s'est tenue une première réunion publique de concertation sur le projet de ZAC, porté par la municipalité. Elle présentait le diagnostic et les enjeux de cette zone. Baptisé ZAC Porte de la Méditerranée, le projet prévoit l'aménagement d'une zone paysagère et d'habitations, à l'interface de la ville et du port. Le périmètre d'étude de la ZAC est de 14 ha, entre le stade Cantona et le quartier Charlemagne. Le projet d'aménagement porte, lui, sur 3,7 hectares destinés à accueillir environ 170 logements pour faciliter le parcours résidentiel des familles dans notre commune. L'objectif est de travailler cette zone comme un parc paysager habité, ouvert sur le massif des Albères. Il s'agit en effet d'intégrer les nouveaux bâtis dans les grands paysages structurants d'Argelès-sur-Mer.

Comment participer à la concertation ?

Une seconde réunion publique sera proposée au public dans les prochains mois, afin de présenter le parti pris d'aménagement de cette zone. Celle-ci sera annoncée via notamment la Lettre Hebdomadaire de la Ville, envoyée par mail chaque vendredi*.

En attendant, dans le cadre de la concertation avec le public concernant cette ZAC, la documentation concernant la ZAC et des panneaux d'information sont à votre disposition au service Urbanisme de la mairie, ainsi que sur le site internet de la ville : www.ville-argelessurmer.fr (onglet "urbanisme"). Un registre de concertation est ouvert au service Urbanisme de la mairie, dans

lequel chacun peut faire part de ses observations, ses attentes, ses interrogations, son avis sur le projet ZAC Porte de la Méditerranée.

Service Urbanisme
d'Argelès-sur-Mer
Hôtel de Ville,
allée Ferdinand-Buisson

Ouvert aux jours et horaires suivants :

- Lundi et mardi : de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Vendredi : de 8h00 à 12h00

* Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire via le site internet ville-argelessurmer.fr. L'inscription est gratuite et la désinscription possible à tout moment.

Aménagement Une ville qui facilite les déplacements

Point sur les travaux dans
vos quartiers

Avenues Molière et Charlemagne



Avenue Charlemagne

Mis en pause durant l'été, le chantier de requalification totale des avenues Molière et Charlemagne a repris le 23 septembre dernier. Depuis cette date et jusqu'à décembre, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérus procède à la réhabilitation et au redimensionnement de la canalisation de collecte des eaux usées, entre le chemin des Conques et le giratoire de Pujol. La Ville d'Argelès-sur-Mer reprendra, quant à elle, le chantier de réaménagement de la chaussée, du giratoire de la Médaille Militaire à celui de Pujol, à compter du 21 octobre et jusqu'en mars 2025.



Avenue Molière

Pendant la durée des travaux, soit jusqu'en mars 2025, la circulation est à sens unique, du boulevard du 8 mai 1945 vers le giratoire de Pujol.

Chemin de Néguebous



Chemin de Néguebous

La troisième et dernière tranche des travaux de réaménagement du chemin de Néguebous débutera le lundi 4 novembre et devrait s'achever fin mars 2025. Elle concerne le tronçon entre le camping Argelès

Vacances et celui du Clos du Thym. Il s'agit de réaliser la jonction entre le cheminement mixte (piétons/cyclistes), précédemment réalisé depuis le giratoire du lycée Christian-Bourquin et la voie cyclable existante au niveau du camping du Clos du thym.

Du 4 novembre à fin mars, le chemin de Néguebous sera donc fermé à la circulation. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Ce chantier bénéficie du soutien financier de la Région Occitanie, au titre du Contrat Bourgs-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et de l'État dans le cadre de l'appel à projets "fonds mobilités actives, continuités cyclables".

Au printemps prochain, quand les chantiers des avenues Molière / Charlemagne et du chemin de Néguebous seront achevés, il sera possible d'aller du lycée au port, et inversement, en vélo, en toute sécurité.

REUT : les eaux usées traitées pour irriguer les terres agricoles



Visite de la Ministre de l'Agriculture Annie Genevard à Argelès-sur-Mer, le 17 octobre 2024. Un soutien fort au projet de réutilisation de l'eau usée (REUT).



Argelès-sur-Mer : premier projet de REUT de France validé par le Gouvernement !

Exemple d'économie circulaire par excellence, le projet de Réutilisation de l'Eau Usée Traitée (REUT) consiste à recycler les eaux en sortie de la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer pour alimenter les canaux d'irrigation de la basse vallée du Tech. Un projet d'envergure, sans équivalent sur le département, pour préserver la ressource en eau.

1,3 million de m³ par an. C'est le volume d'eau usée qui pourra être réutilisé pour l'irrigation agricole grâce au projet REUT, porté par la Communauté de communes Albères – Côte-Vermeille – Illibérès, sur la station d'épuration (STEP) d'Argelès-sur-Mer. Actuellement, les eaux de la STEP sont majoritairement rejetées dans la mer. Or, traitées de manière spécifique, elles pourront couvrir plus de 2/3 des besoins en eau de 600 ha de terres agricoles. Elles pourront donc permettre de subvenir aux besoins des arboriculteurs et des vignerons du territoire, notamment en période de pics de consommation. Autant de ressources qui ne seront alors plus prélevées dans les réserves d'eau douce naturelle.

12,5 millions d'euros d'investissement

Pour parvenir à ce résultat, la STEP

d'Argelès-Sur-Mer sera équipée pour réaliser les traitements complémentaires garantissant la qualité de l'eau pour un



usage agricole. Un réseau de canalisations devra aussi être créé pour assurer la distribution de l'eau vers les parcelles concernées. Un investissement,

estimé à 12,5 millions d'euros, que l'intercommunalité ne portera pas seule : en mai 2024, Christophe Béchu, alors ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a annoncé que l'État, via l'agence de l'Eau, cofinancera 50% du projet dans le cadre du "plan de résilience pour l'eau dans les Pyrénées-Orientales". Des recherches de subventions sont aussi en cours. Enfin, pour atteindre l'équilibre budgétaire, la Communauté de communes a engagé une concertation avec les agriculteurs pour fixer un prix d'achat de l'eau traitée.

Mise en service à l'été 2026

Le dossier technique est bouclé et le plan de financement est en passe de l'être. L'objectif est de démarrer les travaux à l'été 2025 pour une mise en service effective en juillet 2026.

REUT estivale, testée et approuvée

En juillet et août, depuis 2023, la CC ACVI équipe la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer d'une petite unité de traitement complémentaire, d'une capacité de 15 m³ d'eau par heure (15 000 litres). Un test grandeur nature de la REUT ! L'été dernier, cette eau traitée a servi par exemple à l'intercommunalité, pour le nettoyage de ses bennes à ordures et des réseaux d'eaux, à la Ville de Port-Vendres, pour le nettoyage de sa voirie, aux domaines viticoles Cazes (Rivesaltes) et Causadias (Laroque-des-Albères) pour l'irrigation au goutte-à-goutte des vignes... Elle était aussi, pour le SDIS 66, une précieuse réserve d'eau en cas d'incendie.

1,3 M de m³, c'est la consommation d'eau potable de tout le territoire communautaire pendant 5 mois.

ZAC Camp del Caball : votre avis compte !

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérès (CC ACVI) porte un projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) à vocation économique sur notre commune. Afin d'enrichir la réflexion, une consultation est lancée auprès des habitants du territoire jusqu'au 20 décembre 2024.

Le projet en bref

Le projet initial, retenu dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT) Littoral Sud, propose de réaliser un parc d'activités d'environ 23,7 ha, en continuité de la zone d'activités existante d'Argelès-sur-Mer, sur des terrains situés au lieu-dit du Camp del Caball. Il s'agit-là d'un projet phare de la politique de développement économique et d'aménagement de la CC ACVI. La création de la ZAC Camp del Caball vise, en effet, à attirer sur le territoire de nouvelles entreprises, d'envergure nationale voire internationale, porteuses d'emplois. Au-delà de ces enjeux socio-économiques, l'excellence environnementale et l'intégration paysagère de la future zone sont au cœur du projet. L'intercommunalité conservera donc la maîtrise architecturale de la zone et fournira aux entreprises des locaux clés en main. Ces dernières seront choisies parmi quatre domaines d'activité : l'agroalimentaire, l'économie bleue,

la santé et la construction. Parmi les critères de sélection : le nombre d'emplois au m².

Apportez votre contribution

Tous les citoyens d'Argelès-sur-Mer et du territoire intercommunal sont associés à la création de cette zone d'intérêt stratégique sur le plan du développement local. À ce titre, une concertation est en cours. Elle est ouverte à tous les habitants de la CC ACVI, jusqu'au 20 décembre 2024. Chacun est invité à apporter sa contribution, faire part de ses observations, ses attentes, ses interrogations, ses craintes... Une synthèse de l'ensemble des contributions sera soumise au comité de pilotage afin de préciser le projet définitif de la ZAC.

Comment faire ?

Un dossier de consultation est mis à votre disposition au siège de la CC ACVI (3, impasse Charlemagne, Argelès-sur-Mer), sur son site internet www.cc-acvi.com ainsi qu'au service urbanisme de la Ville d'Argelès-sur-Mer (Hôtel de Ville, allée Ferdinand Buisson). Dans ce dossier sont détaillés : le périmètre de la future zone, un diagnostic d'aménagement, une étude de marché et de programmation économique... Ce dossier est assorti d'un registre de consultation à nourrir de vos contributions



ZAC-photo_drone-©Frédéric_HEDELIN

Gagnant, gagnant, la Solution, c'est NOUS !

Ensemble, trouvons des solutions d'hébergement
pour nos **travailleurs saisonniers**.

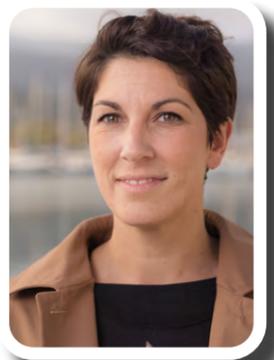


Faciliter le logement des travailleurs saisonniers :

Une action coordonnée à l'échelle intercommunale Jeudi 24 juillet dernier, la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (CCACVI), l'État et Action Logement Services ont signé une convention avec les villes d'Argelès-sur-Mer et de Banyuls-sur-Mer qui doit permettre, sur les 3 prochaines années, de proposer aux travailleurs saisonniers du territoire des solutions de logement dignes et abordables. Objectif : rapprocher l'offre de la demande et mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés pour faire émerger des solutions.

Plusieurs axes de travail ont été définis, comme :

- Élaborer un diagnostic précis sur les besoins réels des employeurs et l'état du parc locatif existant. Actualiser chaque année ce diagnostic ;
- Développer une offre adaptée, via notamment un travail de prospection, de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires privés dans la mise à disposition de tout ou partie de leur logement ;
- Faciliter la mise en relation entre les offres de logements et les besoins des travailleurs (saisonniers et employeurs)



Julie Sanz
1^{ÈRE} ADJOINTE

Affaires financières et budgétaires
Développement de l'économie touristique
Conseillère communautaire

« Chaque été, Argelésiens, habitants du département et touristes sont accueillis, renseignés ou servis, par plus de 1 000 travailleurs qui "font la saison".

Si beaucoup sont habitants du territoire, pour la moitié d'entre eux, se loger est une vraie difficulté et peut s'avérer être un frein à l'embauche. Le problème est multifactoriel et la Ville ne peut pas le résoudre seule. Mais nous nous sommes rendus compte que la Ville peut être le lien entre les employeurs, les saisonniers et les particuliers propriétaires, comme un guichet unique. C'est ce que nous avons expérimenté cet été. Cette expérience va maintenant être adaptée et développée à l'échelle intercommunale, mais la Ville d'Argelès-sur-Mer reste le contact privilégié pour les propriétaires argelésiens qui souhaiteraient louer à des travailleurs saisonniers, la saison prochaine. L'été 2025 se prépare dès maintenant ».

Attractivité

Une économie dynamique, un tourisme 4 saisons

Hébergement des travailleurs saisonniers :
Les employeurs, aussi, testent des solutions

De plus en plus souvent, la question du logement est un frein à l'embauche de personnel qualifié pour nos entreprises. En lien avec la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris, la Ville d'Argelès-sur-Mer s'est donc emparée du sujet et a expérimenté, cet été, un dispositif d'accompagnement sécurisé de location de logements en faveur des travailleurs saisonniers. Certains employeurs, aussi, s'organisent. C'est le cas notamment de Paul Bessoles et Renaud Caspar.



Paul Bessoles,
camping Le Dauphin
et président de
la fédération de
l'hôtellerie de plein air
(FHP 66)

« Pour les campings comme pour toutes les entreprises, la montée en qualité passe par le personnel. Offrir davantage de services aux clients implique plus de salariés pour les assurer. S'il y a pénurie de personnel qualifié sur le territoire, il faut aller recruter ailleurs. Ce qui implique, le cas échéant, de les loger correctement pour leur permettre de travailler et vivre dans de bonnes conditions. Au Dauphin nous sommes 30 salariés à l'année et nous recrutons 80 travailleurs saisonniers, dont les contrats varient de trois à six mois. 26 sont logés sur place. Nous avons un appartement que nous avons rénové en ce sens et nous mobilisons des mobil'homes. Mais tous les campings ne peuvent pas se le permettre. Nous n'attendons pas que la collectivité fasse à notre place, mais il y a des solutions à explorer ensemble ».



Renaud Caspar,
restaurant le
Menje Écaille

« Je suis restaurateur au Racou depuis 19 ans. Généralement mes travailleurs saisonniers restent 2 à 3 saisons. L'an dernier, nous sommes arrivés un peu au bout d'un cycle et il est de plus en plus compliqué de trouver du personnel qualifié. Cette année, pour la première fois, j'ai dû chercher des logements pour pouvoir embaucher les personnes qui avaient les compétences requises ; j'ai lancé les candidatures dans toute la France et à l'étranger. Au Menje Écaille, nous travaillons les produits bruts, nos cuisiniers font tout eux-mêmes. Cela demande du savoir-faire et de l'expérience. J'ai un peu galéré à trouver les logements. Il me semble évident que l'employeur doit faire le lien avec

l'hébergeur, ça rassure car il y a beaucoup d'idées reçues sur les travailleurs saisonniers. J'ai fait le choix de prendre en charge les loyers et de déclarer l'hébergement en avantage en nature sur les fiches de paie des salariés concernés. C'est un coût pour l'entreprise mais ça permet de trouver le personnel. Aujourd'hui, la première question d'un candidat au poste est : « C'est logé ? ». Si la réponse est non, il n'y a plus de négociation possible ».



Carole Petit,
propriétaire

« Renaud Caspar est passé au magasin (ndlr : Albera Bike) pour savoir si nous disposions d'un logement qu'il pourrait louer pour ses travailleurs saisonniers. Il s'avère

que j'ai depuis peu une maison au village que j'ai retapée pour y accueillir ma famille. Je n'avais pas prévu de la louer mais Renaud était vraiment embêté. Nous avons établi ensemble le contrat de bail et avons fixé ensemble le montant du loyer, au prix du marché. Il loue la maison depuis le 1er mai, le temps de la saison. J'ai simplement demandé à rencontrer les personnes logées chez moi. Ça se passe très bien. Le fait de traiter directement avec l'employeur m'a rassurée ».

Un logement à louer la saison prochaine ? Faites-vous connaître.



Vous êtes propriétaire d'un logement et/ou d'une chambre et vous souhaitez vous renseigner sur la possibilité de louer à des travailleurs saisonniers ? La commune d'Argelès-sur-Mer vous accompagne.

Contact : Elisa Stredel-Laurent
e.stredel@ville-argelessurmer.fr ou 06 79 87 30 79

Attractivité Commerces de proximité

Du nouveau dans le commerce

Ça bouge dans le commerce argelésien.
Petit tour d'horizon (non exhaustif) des reprises
ou créations d'activité de ces derniers mois.

Le Relais de la Massane

LE RELAIS DE LA MASSANE
32 rue Marcelin Albert
Ouvert midi et soir, du mardi au samedi
Réservations au 04 68 29 53 12

Josiane et Philippe Bessière ont redonné vie au restaurant le Relais de la Massane, à l'abandon depuis plus de vingt ans. Après trois décennies aux commandes du Côte Vermeille, à Port-Vendres, le chef et son épouse ont ouvert, en avril dernier, un nouveau chapitre culinaire dans cette bâtisse historique. « Nous avons été séduits par l'architecture de pierres et le site. Nous sommes en centre-ville sans y être, à l'abri de l'agitation urbaine. Ça nous va bien. On se sent ici comme sur une place de petit village ancien », précise Philippe. Ce chapitre, ils l'écrivent en famille avec leur fils Mathieu, en salle, et leur gendre David, en cuisine. Une collaboration familiale qui complète la touche chaleureuse et intimiste donnée à ce restaurant de 28 couverts maximum (35 en configuration terrasse) à la décoration alliant authenticité et modernité, en toute simplicité. Un joli cadre pour déguster une cuisine basée sur l'essentiel : saine, savoureuse, gourmande et élaborée avec des produits de saison de qualité, les plus locaux possibles.



Argilariis

ARGILARIIS,
2 avenue du 8 mai 1945
Ouvert du mardi au vendredi, de 10h00 à 13h00
et de 15h00 à 18h00 ; le samedi, de 10h00 à 13h00.
Argilariis.fr

Barbara Langevin a ouvert son atelier-boutique Argilariis en juillet dernier. Un nom qui fleurit bon l'argile, présent dans ses savons, et la ville d'Argelès dont c'était le nom en l'an 879. Barbara y fabrique et vend des savons saponifiés à froid, des savons liquides et des cosmétiques à base, uniquement, d'ingrédients naturels et bio. « J'ai commencé à créer des savons car je n'en trouvais aucun adapté à ma peau. C'est vite devenu une passion. Argilariis est née de l'envie de la partager et de proposer des produits de qualité, respectueux de la peau et de l'environnement. Je travaille avec de l'argile verte, rouge ou blanche, des huiles ou beurres végétaux, des huiles essentielles... Et chaque recette est minutieusement élaborée selon les propriétés recherchées ». Résultat : des savons 100% naturels et locaux jusqu'à leur nom.



Le Notos

LE NOTOS,
10 chemin de Palau
Ouvert du mercredi au dimanche,
17h30 à 2h00
Facebook : @Le Notos

Après 21 ans dans la Marine, Willy a jeté l'ancre dans la zone d'activité et créé avec sa mère, Sylvie, un nouveau lieu de convivialité pour partager de bonnes soirées toute l'année : le Notos. « L'hiver, les bars ouverts le soir ne sont pas légion à Argelès. Notre pub est une nouvelle offre Licence 4 mais surtout une nouvelle adresse pour se détendre le soir autour d'un verre* et de tapas frais et cuisinés sur place à la demande », explique Willy. Le Notos, c'est aussi des animations musicales tous les samedis, des événements sportifs retransmis sur écran géant et des soirées à thème (quizz, pétanque d'intérieur, salsa...).

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Délices & Gourmandises

DÉLICES ET GOURMANDISES,
13 rue du 14 Juillet
Ouvert du mardi au samedi,
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00
Commandes au 07 67 90 63 93
ou sur www.christopherhedon.com

Christophe Rhedon*, MOF pâtissier, et sa compagne Élodie ont ouvert Délices & Gourmandises en juillet dernier ; une pâtisserie traditionnelle haut de gamme au pied des anciens remparts d'Argelès. « Nous avons eu un vrai coup de cœur pour ce local alors que nous cherchions une habitation. Finalement, il nous a donné l'envie de créer une boutique charmante où partager mes créations », raconte Christophe Rhedon. Auparavant éducatrice spécialisée, Élodie est désormais "l'ambassadrice" de l'univers gourmand de son chef pâtissier, rue du 14 Juillet. Dans leur boutique agencée avec goût et sens du détail, délices et gourmandises vous attendent : des pâtisseries aux saveurs exceptionnelles, des glaces vraiment artisanales, des meringues au doux parfum d'enfance, des chocolats croustillants... « En boutique, nos pâtisseries sont proposées en parts individuelles. Ce ne sont pas forcément les mêmes que ceux disponibles en commande (à la boutique, par téléphone ou en ligne). Ça offre plus de choix », précise le chef qui met aussi son expertise à votre service pour des pâtisseries sur mesure.

* Portrait à découvrir en page 39 de ce magazine.



Les virées d'Albert

LES VIRÉES D'ALBERT
2 avenue du 8 mai 1945
Ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 20h00,
sauf les mercredis et samedis matins

Re)découvrir Argelès-sur-Mer au guidon d'une monture mythique, telle est l'aventure proposée par Les virées d'Albert. Sylvain Lauthé, passionné de solex, a créé cette entreprise de balades guidées et commentées en solex, en juillet dernier. « Il y a une vraie vie de village ici et le cadre est joli. J'ai envie d'amener le visiteur et même l'habitant à le découvrir de façon fun. Le style vintage du solex et son allure tranquille offrent une aventure hors du temps et permettent de profiter pleinement des charmes de la ville », apprécie Sylvain. Il dispose actuellement d'un parc de huit vélos à moteur des années 1960, tous retapés par ses soins. Chacun choisit celui qui lui plaît et c'est parti pour l'aventure. « Pour le moment, je propose une seule balade, au fil des fresques réalisées dans le cadre du festival d'art urbain "Urb'Art" organisé par la ville. D'autres sont en préparation. Je propose aussi des balades apéro ou brunch. D'autres formules sont imaginables à la demande ».



Un grand cri d'amour, samedi 23 novembre
la comédie culte de Josiane Balasko,
avec Alexandre Brasseur et Catherine Marchal.

Paul de Saint Sernin, samedi 8 mars
Spectacle humour

La porte à côté, dimanche 30 mars
de Fabrice Roger-Lacan,
Avec Michèle Laroque et Grégoire Bonnet

Philippe Lellouche samedi 26 avril
Spectacle humour- Stand alone

Identités, samedi 24 mai
Le voyage musical de Catherine Lara
et de la Cie Kumò

Les chatouilles ou la danse de la colère, mercredi 18 décembre
Déborah Moreau / Une pièce d'Andréa Bescond
Représentation ouverte aux collégiens et lycéens

Culture Culture et patrimoine dans une ville qui évolue

Une ville bouillonnante
de propositions culturelles

La Ville d'Argelès-sur-Mer a lancé sa Saison Culturelle 2024/2025, le 5 octobre dernier avec le spectacle "Du charbon dans les veines". Parrainée par Michèle Laroque et Philippe Lellouche, cette saison a pour ambition de nous faire vivre ensemble, partager des émotions inoubliables, rêver, nous évader... nous émerveiller !

À Argelès-sur-Mer, la Culture est un voyage qui provoque des rencontres, offre des émotions, du bonheur... et surtout du plaisir. Un voyage, pour tous les publics, jeune et moins jeune, dans bien des univers, à travers les arts.

La Culture à portée du plus grand nombre

Théâtre, magie, danse, comédie, cinéma, art urbain, musique, chant, histoire, art plastique... La municipalité a, en effet, souhaité une programmation la plus éclectique possible, le plus souvent gratuite ou à des tarifs accessibles (20 euros maximum), afin de rendre accessibles toutes les facettes de la Culture,

au plus grand nombre. Pour chaque spectacle, des places sont d'ailleurs mises à disposition au CCAS d'Argelès-sur-Mer, qui, avec le dispositif "Cultures du Cœur", permet aux jeunes bénéficiaires et à leurs familles, d'accéder à des spectacles de qualité.

Et cette année encore, les propositions sont multiples et d'excellence.

Merci aux élus Aimé Alberty, Camille Got, Brigitte de Capelle et Didier Lafond. Merci à nos agents Jordi Pleindoux, Frédéric Bartissol et leurs équipes. Merci à Thierry Parent, notre prestataire culturel parisien.

Des spectacles prestigieux

À l'affiche cette saison notamment, des spectacles dignes des plus belles scènes nationales et de "grands noms" du théâtre, de la magie, de la musique... Citons parmi eux : Un grand cri d'amour, comédie culte de Josiane Balasko avec **Alexandre Brasseur et Catherine Marchal** ; La porte d'à côté avec **Michèle Laroque et Grégoire Bonnet** ; le Roi de l'illusion **Dani Lary** ; **Fabien Olicard**, le n°1 des mentalistes français ; **Paul de Saint Sernin** ; **Philippe Lellouche** pour la première fois seul en scène... Sans oublier l'illustre **Catherine Lara** et **Déborah Moreau**.

À l'affiche également, de grands rendez-vous thématiques, à chaque saison : magie en automne avec la 3^{ème} édition d'Abraç'Argelès, festival international de magie ; féerie en hiver au Village de Noël et à celui des Réveillons pour des Fêtes Inouïes ; graff et street-art au printemps avec le festival d'art urbain Urb'Art 3...

Outre des spectacles, la Ville d'Argelès-sur-Mer propose aussi, régulièrement, des cours de dessin, d'histoire de l'art ainsi que des stages d'initiation à une pratique artistique lors des vacances scolaires.

Un travail d'équipe

La Saison Culturelle est aussi le fruit de partenariats avec des associations locales dynamiques permettant de couvrir tous les champs de la culture : Les Amis de la Médiathèque (Littérature), Cinémaginaire et ses amis (Cinéma), les 3 Coups (Théâtre), Les Amis d'Alain Marinaro (Musique classique), le réseau des Médiathèques de la CC ACVI (spectacle vivant Jeune public), Jazzèbre (festival Zah-Zuh - musique jeune et très Jeune public)... Sans oublier La Frontera Production (festival Bacchus - musique et vin).

Grâce à ce travail d'équipe, plus d'une centaine d'événements festifs et culturels vous sont proposés cette année !



Culturoscope et billetterie

Agenda festif et culturel de la Ville d'Argelès-sur-Mer, le Culturoscope de la saison 2024/2025 est d'ores et déjà en ligne sur le site internet ville-argelessurmer.fr.

N'hésitez pas à le télécharger, le feuilleter et cocher les spectacles qui vous intéressent. Vous pouvez ensuite réserver vos places, quand bon vous semble, en seulement quelques clics, depuis l'onglet "billetterie" du site internet de la ville.

Rassurez-vous, le Culturoscope est aussi disponible en version papier à la mairie et à l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer. Il est également possible de réserver ses places auprès de l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer, rue du 14 Juillet.

Adoptez l'application Argelès-sur-Mer

Gratuite et pratique, l'application "Argelès-sur-Mer"* vous permet de ne rien manquer des événements festifs et culturels à venir à Argelès-sur-Mer.

* disponible dans l'App Store et Google Store

Culture

Permettre à tous de pratiquer la musique

L'école municipale de musique,
une vitalité grandissante

Créée en 2022, à l'initiative de la municipalité, l'école municipale de musique d'Argelès-sur-Mer attire chaque année de plus en plus d'élèves. Ils sont actuellement près de 200, dont une centaine d'enfants, à pratiquer la musique sous toutes ses formes !



Sur la place de la République, l'ancien Hôtel de Ville est devenu une "ruche" bourdonnante de mille notes. L'école municipale de musique – née de la volonté politique de favoriser l'accès de toutes et tous à la musique – y a pris ses quartiers en septembre 2022. En deux années d'existence, elle a multiplié par dix le nombre d'apprentis musiciens argelésiens de moins de 18 ans et a plus que doublé ses effectifs. Cette vitalité grandissante s'explique par la

qualité de l'enseignement et la diversité des disciplines proposées ainsi que par les nombreuses participations de l'école de musique à la vie culturelle et festive locale.

Plaisir d'apprendre et de jouer

Particulièrement active, notre école municipale de musique ne cesse d'étoffer son offre d'enseignements et de déployer une pédagogie vivante et ludique. Clarinette, flûte,

saxophone, trombone, trompette, violon, batterie, piano, guitare... le choix est large. À ces disciplines instrumentales s'ajoutent des séances d'éveil musical pour les tout-petits (dès 3 ans) mais aussi des ateliers musicaux originaux en lien avec les musiques catalanes et actuelles. Citons, par exemple, les ateliers *Gralles i timbals* (hautbois traditionnels catalans et timbales), batucada (percussions brésiliennes), musiques actuelles... L'école municipale de musique fait également la part belle à la pratique musicale collective et festive. Des ensembles ont été créés et se produisent fréquemment : "Enfanfares" (ensemble vents 1er cycle), violons, orchestre-harmonie... Et régulièrement, les élèves sont invités à se produire en public, en solo ou à plusieurs, lors de Scènes Ouvertes, salle du 14 Juillet.



La musique accessible à tous

La municipalité d'Argelès-sur-Mer souhaite que la pratique de la musique soit accessible au plus grand nombre et dès le plus jeune âge : accessible grâce à des tarifs d'inscription raisonnables.

Des tarifs accessibles à tous, grâce aussi au coup de pouce possible (sur critères de ressources) du CCAS d'Argelès-sur-Mer pour régler le coût de l'adhésion de votre ou vos enfant(s), âgé(s) de 4 à 18 ans. Sous l'impulsion de la municipalité, l'école de musique peut aussi prêter gratuitement des instruments à vent, pour l'année.

Pour tout savoir sur l'école municipale de musique (enseignements, tarifs, places disponibles...), rendez-vous dans ses locaux, place de la République. Le secrétariat est ouvert tous les mercredis, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Contact
ecoledemusique@ville-argellessurmer.fr

Les prochaines scènes ouvertes de l'école municipale

Vendredi 22 novembre et mercredi 9 avril 2025
À 18h30 – Salle du 14 Juillet
Entrée libre et gratuite

Concert-audition mixte, plusieurs instruments

Les élèves de l'école municipale de musique se produisent, pour le plaisir de partager les musiques et de présenter leur travail

Samedi 14 décembre
À 17h00 – Salle du 14 Juillet
Entrée libre et gratuite

"Sur un air de Noël"

Musiques typiques, joyeuses ou calmes... Les élèves de l'école municipale de musique vous offrent une audition de Noël.

Mercredi 28 mai
À 18h30 – Salle du 14 Juillet
Entrée libre et gratuite

"autour de Mozart"

Autour de Mozart, la classe de chant et les élèves de l'école municipale de musique se produisent, pour un programme autour du génial Wolfgang Amédée, des airs d'opéra, des duos, des ensembles et quelques pièces instrumentales du grand compositeur viennois.

Samedi 14 juin
De 10h00 à 13h00 – Place de la République et rues du village
Gratuit

Gala de l'école de musique
Petits groupes, "Enfanfare", Ensemble de violons, orchestre, batucada... Les élèves de l'école municipale de musique investiront la ville et vous offriront des moments musicaux ici et là. Détail du programme à venir au printemps sur www.ville-argellessurmer.fr

Samedi 21 juin
De 10h00 à 20h00 – Place de la République, rues du village et salle du 14 Juillet
Gratuit

L'école municipale de musique fête la Musique !
Les élèves de l'école municipale de musique vous donnent rendez-vous pour une journée festive et riche en musique. En plein air comme en salle, sur la place de la République ou au milieu du marché... qu'importe l'endroit, ils vous proposeront une variété de performances musicales propres à charmer les oreilles et faire chavirer les cœurs !

Tribunes libres

Comme tout citoyen, un maire doit assumer ses choix, leurs conséquences et avoir un comportement exemplaire. A Argelès, rien de tout cela. Avec un art de la communication à toute épreuve, le maire considère qu'il n'est responsable de rien. Il accuse juges et préfets ; les magistrats et son opposition ne font "qu'embêter" les Argelésiens. En conseil municipal, il va jusqu'à se féliciter d'avoir prévu l'annulation de ses délibérations et anticiper un plan B toujours hors la loi !

C'est le cas pour les transports, l'urbanisme, le budget. Rien n'est de sa faute, c'est affligeant ! Être maire, c'est assurer ses responsabilités, reconnaître les difficultés mais surtout travailler ses dossiers, savoir écouter.

Déposer un recours contre une décision illégale, ce n'est pas vouloir nuire aux Argelésiens, c'est demander le respect du droit, car nul n'est au-dessus des lois.

Asséner des contre-vérités ne sert à rien. Faute d'arguments valables, rabaisser ou infantiliser son opposition est pitoyable. Que dire d'un directeur général des services, omniprésent, donneur de leçons, tenant un discours politique ? Ce n'est pas notre vision de la démocratie, nous souhaitons un vrai débat politique autour de projets, une réelle concertation en amont des dossiers proposés. Aujourd'hui, nous constatons le nombre important de recours déposés contre des décisions du maire. Est-ce la faute des requérants, comme il le dit, ou celle d'une municipalité incompétente, sourde aux attentes de sa population ?

Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna
Patricia Nadal
Guy Esclopé

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens
Nous espérons que vous avez passé un bel été, rempli de moments de détente et de joie. Que cette période estivale vous ait permis de recharger vos batteries et de profiter de précieux instants en famille ou entre amis. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous souhaitons une excellente rentrée ! Que cette nouvelle année scolaire soit remplie de découvertes, de réussites et de moments inoubliables. Profitez de chaque instant, relevez de nouveaux défis et n'oubliez pas de prendre soin de vous. Nous sommes conscients que des problèmes de transport scolaire peuvent rendre cette période compliquée, vous avez été nombreux à nous saisir sur cette problématique. Comme nous l'avons été jusqu'à présent, nous resterons vigilants et attentifs concernant les transports. Les premiers retours des acteurs économiques font état d'une saison en demi-teinte, nous devons en tirer des enseignements. Cela doit être l'occasion d'analyser les tendances de consommation, d'ajuster les stratégies marketing et de renforcer la relation avec la clientèle. En se concentrant sur l'innovation et l'amélioration de l'expérience client. Plus que jamais un étroit partenariat entre la municipalité et les acteurs économiques est nécessaire afin d'adapter l'offre de notre station pour répondre au mieux au défi de l'avenir. Nous vous souhaitons encore une très bonne rentrée, nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

David TRIQUERE, Laurent COMANGES,
Alexandra COLOME

Focus

Une ville pleine de talents

Christophe Rhedon, un MOF pâtissier d'excellence

Dans l'univers de la pâtisserie, Christophe Rhedon incarne l'excellence à la française. Pâtissier passionné, il est un des Meilleurs Ouvriers de France 2007.

Depuis 20 ans, il parcourt le monde pour enseigner son art mais, c'est à Argelès-sur-Mer qu'il a décidé de régaler nos papilles de ses délices et gourmandises.



A 13 ans, son père, boulanger, l'emmène voir un salon gastronomique à Bourges. Il y admire un artiste travailler le sucre. C'est le déclic : plus tard, il sera pâtissier ! « Le sucre décoratif est un des domaines de la pâtisserie et l'un des plus exigeants, d'où mon choix », explique-t-il. C'était il y a une trentaine d'années et depuis Christophe Rhedon a gagné de nombreux prix* jusqu'à obtenir, en 2007, le titre de "un des Meilleurs Ouvriers de France" Pâtissier. Une étape et non un aboutissement pour cet amoureux du travail bien fait attaché à transmettre son savoir-faire. Pendant près de 20 ans, il exerce en tant que professeur de pâtisserie dans de prestigieuses écoles, dont l'École Lenôtre, et voyage à travers le monde. « J'ai fait beaucoup de missions à l'international pour aller former des pâtissiers dans les hôtels, les restaurants... Les voyages permettent de s'ouvrir. La pâtisserie n'est pas l'apanage de la France ».

Une nouvelle vie dans les P.O.

Désormais, Christophe Rhedon relève un nouveau challenge : « *me poser un peu et partager du temps et ma passion avec Élodie, ma compagne* », sourit-il. Ensemble, ils ont ouvert en juillet leur point de vente à Argelès (lire page 33). Quand il n'est pas dans l'atelier de Délices & Gourmandises à préparer les douceurs qui raviront nos papilles, Christophe apporte son expérience et son savoir-faire aux professionnels qui le sollicitent, pâtissiers de boutique ou de la restauration. « Leur enseigner des techniques, chercher des solutions pour les aider à surmonter d'éventuelles difficultés, leur redonner un peu d'inspiration... ça me permet de toujours avancer, toujours innover ». Ainsi l'univers gourmand de Christophe Rhedon s'enrichit-il régulièrement de nouvelles saveurs exceptionnelles pour le plus grand bonheur des papilles et des pupilles des clients de Délices & Gourmandises. « J'accorde une grande importance à la *présentation, au petit détail qui fait la différence...* », concède-t-il dans un sourire complice avec Élodie. « Je fais de la pâtisserie avec passion et amour du travail bien fait depuis toujours. Ma plus grande récompense, c'est le retour des clients », conclut-il avec l'humilité qui le caractérise.

* 1^{er} prix "présentation d'entremets" Charles Proust, en 1997 / 1^{er} prix du "dessert à l'assiette", Trophée Berthelot, en 2000 / 1^{er} prix du sucre d'art, en 2001 / 1^{er} prix "championnat d'Europe du sucre d'art" en 2003.

ARGELÈS-SUR-MER

Des Fêtes Inouïes !

18
DÉCEMBRE >
05
JANVIER

VILLAGE DE NOËL
LES 7 RÉVEILLONS
SOIRÉE DU 31
BAIN DU NOUVEL AN
LES ROIS MAGÈS



Argelès
SUR-MER
la naturelle

      ville-argelessurmer.fr